



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 13 Novembre 2013

SECTION des SATELLITES

AGRESSIONS AUX GUICHETS : LA POSTE : RESPONSABLE ET COUPABLE !

Voilà donc la liste, la trop longue liste, des bureaux de PARIS où des agents ont subi des agressions ces derniers temps (*cf. encadrés*). Encore faut-il que cela sorte du bureau et que les représentants du CHSCT soient prévenus.

A la victime directe touchée dans sa chair, s'ajoutent les témoins de la scène ainsi que l'ensemble des collègues présents ou non. Quoiqu'il en soit, **personne ne sort indemne de ce genre de situation.**

Quelle est la réaction de la Poste devant un phénomène qui dure depuis des années et s'accroît ? Alors qu'en tant qu'employeur elle a l'obligation de « *prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et morale des travailleurs* » comme le stipule le Code du Travail, quelles décisions a-t-elle prise ? **Quelles mesures concrètes ont été mises en place ?**

Ce que l'on constate, c'est que le premier souci de la Poste est de maintenir à tous prix le bureau ouvert après une agression. Pourtant régulièrement elle n'hésite pas à fermer les bureaux pour organiser des ETC avec l'ensemble du personnel, mais en cas d'agression il n'en est pas question, « *the show must go on* ». D'ailleurs pression est faite sur les agents pour qu'ils continuent de travailler. Pour rappel, il avait fallu trois hold-up en 3 semaines pour qu'elle se décide à fermer le bureau de Paris-Duhesme en 2010 !...

Ceci étant il existe une cellule d'écoute psychologique qui peut immédiatement intervenir auprès des agents qui le souhaiteraient. S'ils sont prévenus, les représentants du CHSCT viennent sur les lieux pour rencontrer le personnel. Par la suite un CHSCT extraordinaire peut se tenir afin de faire le bilan des événements.

Cela fait maintenant des années que les syndicats, et la CGT en particulier, le CHSCT, le médecin du travail alertent la direction sur les conséquences néfastes des suppressions d'emplois sur les conditions de travail et le temps d'attente des usagers, sur la transformation en ESC qui isolant les agents les vulnérabilise, sur l'absence de cadre, sur la fermeture des guichets financiers. Toutes choses que confirment les rapports des experts. Ce qui n'excuse en rien le comportement violent de certains usagers mais qui expliquent leur passage à l'acte.

Et malgré cela, **La Poste refuse de revenir sur ses choix.** Absoute par le rapport Kaspar, elle se réfugie derrière l'argument du « *phénomène de société* » pour ne rien faire. Pire, elle prend la décision d'aggraver la situation avec ESCI.



Il y a effectivement des quartiers où la population est énervée avant même d'entrer dans le bureau de poste. Mais on le sait, **La Poste le sait**, des incidents y ont déjà eu lieu : **pourquoi alors refuser de mettre du personnel supplémentaire, d'ouvrir des guichets en plus et de mettre un vigile** afin de se donner le maximum de chance d'éviter un drame ? Notre santé vaut-elle donc si peu à ses yeux ?

Et quand, grâce à la mobilisation du personnel, La Poste se décide enfin à mettre un vigile ce n'est que pour un temps limité et avec interdiction d'intervenir en cas d'agression !!??

Au-delà des discours lénifiants, censés nous rassurer, la réalité est donc accablante pour la Poste. Car après sa tentative honteuse d'inonder les bureaux de parfum et de musique pour adoucir les mœurs (*cf. tract du 18 juin 2013*), elle n'a rien d'autre à nous proposer qu'une nième formation incivilités. Sous-entendant ainsi que c'est nous qui ne serions pas à la hauteur : c'est une lapalissade, mais ne suit une formation que celui qui en a besoin afin d'acquérir les compétences qui lui manquent.

Or, dans la mesure où la Poste refuse d'intervenir sur les causes, que peut être une formation incivilités ? Nous apprendre à répliquer ou à subir avec le sourire ?

Mais de qui La Poste se moque-t-elle ?

Comme si il y avait une bonne façon, que nous ne connaîtrions pas bien sûr, d'accepter des injures, de recevoir des crachats ou d'encaisser des coups.

Comme dans le cas des congés et des guichets fermés c'est bien l'emploi qui est la clé du problème. Pendant les onze ans de son règne c'est 90 000 emplois qui ont été supprimés par Bailly. On en voit les conséquences au quotidien, et dans le cas des agressions c'est tout simplement insupportable. Dans sa recherche permanente des réductions des coûts rien n'arrêtera la Poste : nos conditions de travail, notre santé elle s'en fout. Rien ? Si ! Notre mobilisation ! La situation ne s'améliorera pas tant que nous resterons les bras croisés.

Nous n'avons pas d'autres choix pour nous défendre, que de nous battre !

Bilan sur la DTELP Paris Nord :

Buttes Chaumont :

08/01/13, 21/02/13,
10/07/13, 08/10/13.

Place des fêtes :

19/03/13, 24/05/13,
11/06/13, 24/07/13,
27/08/13.

Colisée :

26/02/13, 10/09/13.

Orgues de Flandre :

26/04/13, 12/09/13.

St Maur : 01/10/13.**Cardinet :** 16/08/13.**Gambetta :** 08/07/13.**La Goutte d'Or :** 17/07/13.**Simon Bolivar :**

05/07/13, 18/02/13.

Richard Lenoir : 02/07/13.**Canal St Martin :** 24/06/13.**Curial :** 10/06/13.**Jaurès :** 10/05/13.**Brochant :** 02/05/13.**Pigalle :** 29/04/13.**Pyrénées :** 10/04/13.**Ourcq :** 08/04/13.**Arts et Métiers :** 26/03/13.**Moussy :** 06/03/13.**Batignolles :** 06/03/13.**Porte de la Chapelle :**
11/02/13.**Bichat :** 18/10/13.

Bilan sur la DTELP Paris Sud :

Picpus :

07/01/13, 18/01/13, 21/01/13,
01/02/13.

Soult : 04/01/13, 18/01/13, 22/01/13.**Parc des Princes :** 15/01/13, 03/04/13.**Gare de Lyon :** 05/06/13, 25/07/13.**Moulin de la Pointe :** 15/01/13.**Faubourg St Antoine :** 29/01/13.**Denfert Rochereau :** 03/06/13.**Feuillantines :** 12/07/13.**Reuilly :** 02/09/13.**Massena :** 30/10/13

*Si leur nombre est moins important,
c'est que la DTELP Paris Sud fait de la
rétention d'information...*